

# Conclusion

Aurélien Simonet

▶ **To cite this version:**

Aurélien Simonet. Conclusion. Aurélien Simonet. Brassempouy. Les collections Dubalen et de Laporterie, hors série n°6, Fédération Archéologique des Pyrénées occidentales et des Landes, pp.103-104, 2015, Archéologie des Pyrénées occidentales et des Landes, 1245-494X. hal-01970125

**HAL Id: hal-01970125**
**https://hal.science/hal-01970125**

Submitted on 4 Jan 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Archéologie des Pyrénées Occidentales
et des Landes
Hors série n° 6, 2014, p.103-104

# Conclusion

par Aurélien SIMONET *

Malgré l'ancienneté des premières fouilles, la révision des collections Dubalen et de Laporterie enrichit notre connaissance du Paléolithique de Brassempouy et offre un cadre archéologique plus précis aux célèbres œuvres d'art gravettiennes et magdaléniennes.

## Les données chronologiques

Cette étude confirme la séquence stratigraphique connue à Brassempouy : Châtelperronien, Aurignacien ancien, Gravettien moyen à burins de Noailles, Solutréen à pointes à cran, Magdalénien moyen (Delporte, 1967 ; Merlet, 1990 ; Buisson *et al.*, 1996 ; Bon, 2002 ; Henry-Gambier e*t al.*, 2004).

D'autre part, ce travail permet de compléter cette stratigraphie grâce à l'identification du Protosolutréen à pointes de Vale Comprido. Il confirme également la présence du Magdalénien moyen auquel est attribué le contour découpé représentant une tête de cheval (Buisson *et al.*, 1996). Le Magdalénien est revalorisé au travers de ces collections anciennes avec la présence du procédé technique d'extraction multiple de baguette et celle d'une industrie sur os de mammifère marin (Lefebvre, chapitre 4), ainsi qu'avec la présence de tarso-métatarsiens d'oiseaux sciés (Lacarrière, chapitre 5).

Concernant le Gravettien, seule la phase moyenne à burins de Noailles et à pointes à cran est représentée. Ces données convergent avec celles des fouilles récentes du chantier I et du secteur GG2 ainsi qu'avec celles de la collection Piette vers une attribution des statuettes féminines de Brassempouy au Gravettien moyen à burins de Noailles.

Enfin, une présence sporadique de Moustérien, peut-être davantage située aux abords du site, est également attestée.

## Territoire et matière première

Par rapport au Gravettien, au Solutréen et au Magdalénien, l'Aurignacien est peu représenté dans les collections anciennes Dubalen et de Laporterie (quelques grattoirs carénés, 1 pointe à base fendue). Néanmoins, la présence d'une lame à retouche aurignacienne en silex d'origine espagnole de Treviño rejoint les observations effectuées lors des fouilles récentes de l'Aurignacien de la galerie des Hyènes (Bon, 2002 ; Henry-Gambier *et coll.*, 2001).

Cette exploitation de matières siliceuses selon un axe principal nord-sud se poursuit au Gravettien où l'on retrouve, par exemple, une pointe à dos en silex de Treviño dans la collection Piette (Simonet, 2012). L'étude de la collection de Laporterie permet d'identifier le silex de type Bergeracois pour la première fois au sein du Gravettien de Brassempouy et d'élargir le territoire de provenance des différentes variétés de silex jusqu'à présent délimité. Les quelques vestiges de mammouth (molaire, fragments de défenses) et l'utilisation de l'ivoire de mammouth pour des produits utilitaires allongés sur baguette (pointes de projectiles et pièces intermédiaires) sont probablement attribuables au Gravettien, à l'instar des productions d'art mobilier (statuettes féminines) de la collection Piette et de parure (bandeaux, bague, etc.) des collections Piette et Dubalen.

Au Solutréen, Brassempouy se distingue de nouveau par l'alliance d'influences plus septentrionales que représente la seule pointe à cran solutréenne du site issue de la collection Dubalen à d'autres, plus pyrénéennes, comme le prouvent les deux fragments de pointes à base concave des collections Dubalen et de Laporterie (Renard et Bon, chapitre 3). La diversité des types solutréens (pointe de Vale Comprido, pointe à cran, feuille de laurier, pointe à base pédonculée, pointe à base concave, pointe de Montaut) sur un site qui a par ailleurs livré des témoins d'occupations solutréennes relativement modestes serait d'autant plus utile à élucider.

Le Magdalénien de Brassempouy est caractérisé par l'exploitation du rivage de l'Océan atlantique comme le prouvent deux fragments mésiaux d'objets sur baguettes et 1 fragment mésio-distal de pointe de projectile réalisés en os de cétacé présents dans la collection Dubalen (Lefebvre, chapitre 4). Cette utilisation d'os de mammifères marins corrobore les travaux récents menés par J.-M. Pétillon à propos de la circulation de ce matériau atypique sur le versant nord pyrénéen au Magdalénien (Pétillon, 2013). L'influence continentale et orientale des steppes perçue au travers de la valeur symbolique accordée à l'ivoire de mammouth au Gravettien se verrait renversée au Magdalénien, désormais davantage tourné vers l'ouest et l'immensité de l'Océan.

* Archéologue départemental, Conseil général des Landes. aurelien.simonet@cg40.fr

## Indices topographiques

Les collections Dubalen et de Laporterie apportent des indices supplémentaires confirmant les hypothèses antérieures sur la localisation et la densité des occupations (Bon, 2002 ; Simonet, 2012).

L'Aurignacien ancien paraît assez pauvre dans la grotte du Pape. Les quelques grattoirs carénés qui en proviennent sont atypiques et présentent un lustré important indiquant un phénomène de vidange des niveaux correspondant à la phase ancienne du Paléolithique supérieur dans la grotte du Pape. Inversement, les deux grattoirs carénés les plus caractéristiques sont d'un aspect frais et apparaissent dans la galerie des Hyènes.

Le Gravettien moyen à burins de Noailles et à pointes à cran est particulièrement riche et concerne l'ensemble de la grotte du Pape et la zone en avant de la grotte du Pape (chantier I).

Inversement, le Solutréen est peu représenté. Il provient essentiellement des collections anciennes Dubalen, de Laporterie et Piette et serait surtout localisé dans la grotte du Pape.

Mieux documenté, notamment grâce à ses industries osseuses, le Magdalénien serait également localisé dans la grotte du Pape. À ces données issues des collections anciennes Dubalen, de Laporterie et Piette, s'ajoute le maigre niveau d'occupation découvert dans le secteur GG2, lors des fouilles récentes à l'extrémité de la grotte du Pape (Buisson, 1996).

## Historiographie

L'étude de la collection Dubalen confirme que celui-ci avait déjà atteint le Gravettien en 1880-1881 comme l'illustrent les burins de Noailles et le bandeau en ivoire de mammouth présents dans sa collection.

Les recherches historiographiques initiées par Y. Potin sur la correspondance privée de Dubalen conservée aux Archives départementales des Landes ont permis de montrer que l'arrêt prématuré des opérations de fouille en 1881 était la conséquence d'un désaccord entre Dubalen et le comte de Poudenx, propriétaire du terrain sur lequel se situait la grotte du Pape et financeur des premières fouilles (Potin, 2001).

Les fouilles seront alors reprises par de Laporterie à partir de 1890, d'abord en collaboration avec Léon-Dufour entre 1890 et 1892 puis avec Piette entre 1894 et 1897. La question des modalités de répartition des produits des fouilles entre de Laporterie et Piette resterait à éclairer à l'aune d'une étude comparative entre ces anciennes collections de Brassempouy (Dubalen et de Laporterie) et la collection Piette faisant appel aux sources écrites disponibles.

**Bibliographie**


BON F., 2002, *L'Aurignacien entre Mer et Océan. Réflexion sur l'unité des phases anciennes de l'Aurignacien dans le sud de la France*, Mémoire de la Société Préhistorique Française, tome 24, 243 p.

BUISSON D., 1996, Brassempouy : présentation du site et problèmes posés par les fouilles récentes, *In* Delporte H., Clottes J. dir., *Pyrénées Préhistoriques – Arts et Sociétés*, actes du 118e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Pau, 1993, Editions du CTHS, p. 423-437.

BUISSON D., FRITZ C., KANDEL D., PINÇON G., SAUVET G., TOSELLO G., 1996, Les contours découpés de têtes de chevaux et leur contribution à la connaissance du Magdalénien moyen, *Antiquités Nationales*, 28, p. 99-128.

DELPORTE H., 1967, Brassempouy : ses industries d'après la collection Piette (Musée des Antiquités Nationales), *Zephyrus*, tome XVIII, p. 5-41.

HENRY-GAMBIER D. et coll., 2001, *Brassempouy (Landes), Rapport de fouille programmée 2000-2001, Première année. Programme P5 - Autorisation No 97/6P Site du Pouy No 40 – 1 – 02 054 001 AP, 59 p.*, 18 fig.

HENRY-GAMBIER D., BON F., GARDERE Ph., LETOURNEUX C., MENSAN R., POTIN Y., 2004, Nouvelles données sur la séquence culturelle du site de Brassempouy (Landes) : Fouille 1997-2002, *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 23, p. 145-156.

MERLET J.-C., 1990, Brassempouy : la collection De Laporterie au Musée de Dax, *Bull. de la société Préhistorique Française,* tome 87, p. 201-205.

PÉTILLON J.-M., 2013, Circulation of whale-bone artifacts in the northern Pyrenees during the late Upper Paleolithic, *Journal of Human Evolution*, 65, p. 525-543.

POTIN Y., 2001, Recherches historiographiques : histoire du site et des fouilles, *In* Gambier D. et collaborateurs dir., Brassempouy (Landes), *Rapport de fouille programmée 2000-2001. Première année*, p. 29-42.

SIMONET A., 2012, *Brassempouy (Landes, France) ou la matrice gravettienne de l'Europe*, Liège, ERAUL 133, 141 p.

# Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes

Revue éditée par la Fédération archéologique des Pyrénées occidentales et des Landes (FAPOL)

Associations fondatrices : Groupe archéologique des Pyrénées occidentales (GAPO),
Euskarkeologia,
Centre de recherches archéologiques sur les Landes (CRAL)

Comité de rédaction : C. Blanc, J.-C. Merlet, J.-P. Bost, Fr. Réchin, Ch. Normand, SRA d'Aquitaine

## Recommandations aux auteurs

La revue "Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes" publie des documents archéologiques inédits, en français ou en espagnol.

Les opinions émises sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent pas la revue. Toutefois, si un article met en cause une personne ou un groupe de personnes, le Comité de lecture se réserve le droit de demander la modification du texte ou de refuser de publier le manuscrit proposé.

La date limite de réception des manuscrits est fixée chaque année. Ceux- ci doivent être envoyés au responsable de la revue :

**Jean-Claude Merlet**
**19 rue des Moissons**
**40180 Narrosse**
**merlet.jeanclaude@orange.fr**

Dès sa réception, le manuscrit est transmis à deux rapporteurs au moins, membres du Comité de lecture. Ce dernier comprend des chercheurs, des universitaires, des Conservateurs régionaux de l'Archéologie. Le directeur de la publication communiquera à l'auteur les observations formulées. L'auteur disposera d'un délai déterminé en fonction des impératifs d'édition, pour apporter les révisions demandées, et adresser la version définitive. Avant publication, l'auteur recevra une épreuve prête à imprimer. L'auteur ne pourra y apporter que des corrections limitées aux fautes d'orthographe et aux erreurs de saisie. L'article corrigé devra être envoyé dans les délais communiqués.

*Recommandations particulières:*

**Titre** : il doit être court, précis, et refléter au mieux le contenu de l'article. Il devra obligatoirement contenir le nom de la commune concernée et celui du département.

**Résumés** : tout article devra être accompagné de trois résumés, en français, en espagnol, en anglais, ainsi que des mots-clés dans les trois langues. Un autre résumé dans une autre langue, pourra exceptionnellement être ajouté. Les différentes traductions doivent être fournies par l'auteur.

**Nombre de pages** : le nombre maximal de pages imprimées, y compris les figures et la bibliographie est de 15. Ce nombre ne pourra exceptionnellement être dépassé que dans le cas de compte-rendus de fouilles ou d'études de synthèse.

**Texte** : les textes devront être enregistrés sur un support informatique accompagné impérativement d'une version papier. Cette dernière devra être remise en format A4 et ne comporter aucune addition manuscrite. La saisie informatique sera effectuée sur PC (préciser le n° de la version du logiciel WORD utilisé).

**Appel de référence bibliographiqu**e: il se fera suivant la méthode du nom de l'auteur (sans le prénom) et de la date, séparés par une virgule, le tout entre parenthèses : (Guilaine, 1995). S'il y a deux auteurs, l'appel se fera de la même façon : (Guilaine, Vaquer, 1996). Lorsqu'il y a 3 auteurs et plus, il faut faire suivre le nom du premier de "et al." : (Mohen et al., 1995). Les pages concernées peuvent éventuellement être mentionnées, en particulier lorsqu'il s'agit d'un ouvrage ou d'une monographie : (Saint-Périer, 1952, p. 126-127). Si plusieurs références du même auteur existent la même année, la date, tant dans l'appel que dans la bibliographie, sera suivie de a, b, etc.

**Notes** : elles doivent être les moins nombreuses possibles et, dans tous les cas, à l'exception des notes de références d'archives, il ne pourra pas y en avoir plus de 2 par page. Elles devront être très brèves. Elles seront regroupées en fin d'article sur feuille séparée. Dans le texte, l'appel se fera sous la forme (note 1), (note 2) etc.

**Illustrations** : le format maximal d'une illustration est de 18 x 23 cm. Toutes les illustrations devront accompagner la première livraison du texte et devront être présentées sur feuille séparée dans leur version définitive (tirage papier). Si les illustrations sont numérisées, préciser le logiciel utilisé et la version.

Tous les textes situés à l'intérieur de l'illustration devront être issus d'un outil informatique. Aucun texte manuscrit ou simplement dactylographié ne sera accepté. Il est demandé aux auteurs de fournir des originaux sur calque et non des photocopies. Les légendes doivent être placées sur une feuille séparée ; elles seront mises en place par la revue. Pour celà les auteurs doivent prévoir un emplacement suffisant. Dans le texte, l'appel aux illustrations doit être indiqué en chiffres arabes : (Fig. 1), (Tabl. 2).

Les auteurs sont invités à insérer quelques photographies en noir et blanc et en couleur. Le comité de rédaction se réserve le choix des photos couleur qui seront retenues. Les illustrations devront être accompagnées d'une échelle graphique. Les tableaux devront être mis sous forme directement reproductible, en prévoyant les réductions éventuelles.

**Bibliographie** : chaque référence bibliographique devra impérativement être présentée comme l'indiquent les exemples suivants :

- pour un article de périodique : NACFER M.-N., 1995, Behastoy (Larrau, Pyrénées-Atlantiques), *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, tome 14, p. 85-94.
- pour un ouvrage : MARTINENA RUIZ J.J., 1994, *Castillos reales de Navarra (Siglos XIII-XIV)*, Pamplona, Govierno de Navarra, Depart. de Educación y Cultura, 793 p.
- pour une thèse : TURQ A., 1992, *Le Paléolithique inférieur et moyen entre les vallées de la Dordogne et du Lot*,Thèse, Université de Bordeaux I, 2 tomes, 782 p.
- pour un article de colloque : MORALA A., 1992, Un site magdalénien supérieur de plein air en Bergeracois : Usine Henri, Creysse (Dordogne). In : *Le peuplement magdalénien : paléographie physique et humaine*. Actes du Colloque de Chancelade, Oct. 1988, Paris, Editions du CTHS, p. 235-246.

**Tirés-à-part** : les auteurs peuvent obtenir une version numérique de leur article sous forme de fichier PDF en s'adressant au responsable de la revue.